



## COMMUNIQUE

Le RESTAURANT LE COLOMBO est, depuis quelque temps, la cible de personnes se prétendant riverains, **dénonçant auprès de toutes les autorités existantes, sous forme de courrier pétitionnaire**, « *une dangereuse dégradation de l'environnement* » et exposant « *être privés de l'accès au domaine public de l'Etat.* » Nous sommes aussi accusés de ne pas respecter le règlement sanitaire départemental, de manquer d'hygiène, d'avoir effectué un comblement en tuf [sur le littoral], d'avoir construit un pont donnant accès à une plate-forme implantée dans la mer, d'avoir effectué une tranchée sur la route départementale 118 pour y faire passer des tuyaux d'eau et des câbles d'électricité pour améliorer notre « *confort sur le littoral sans aucune autorisation* » ; pour couronner le tout, on nous reproche aussi de créer un ralentissement émanant de notre agent de sécurité, qui bloquerait la circulation pour y faire traverser nos serveurs dans un lieu prévu à cet effet, soit un passage piéton.

Le restaurant le COLOMBO est une entreprise qui existe depuis 1974 ; elle fait vivre 25 employés à temps plein, outre les extras le week-end et les emplois indirects ; la SARL restaurant le COLOMBO soutient, depuis de longues années, les associations telles que l'association contre le sida, l'amicale des sapeurs-pompiers de saint François, le club sport de Saint François, la boule du levant, aksyon jénès, les collégiens de l'U.N.S.S de la commune et bien d'autres . C'est pour Saint-François un acteur économique important. Son credo est d'offrir des moments de bonheur à ses clients et de participer à la vie associative de sa Commune.

Il convient de rappeler que le littoral de la Coulée est un lieu qui devient de plus en plus prisé, surtout les week-ends, pour camper ou passer la journée à la plage, aller à la Pointe des Châteaux (lieu le plus visité de GUADELOUPE), faire des marches découvertes ou du sport, mais aussi pour venir dans les différents restaurants. Evidemment, tous ces usagers du site doivent coexister, entre eux mais aussi avec les riverains.

Pour sa part, le RESTAURANT LE COLOMBO respecte la loi. Il dispose d'une convention d'occupation précaire sur la parcelle AV 136 précaire n°102 foncier, LAR délivrée le 09 avril 2019, en bonne et due forme et les contrôles générés par ces dénonciations n'ont révélé **aucun manquement, aucune infraction**. Et pour cause ! Nous n'avons effectué aucun comblement de route, (voir le SIAEAG, travaux effectués à ses dépens) ni fait passer aucun câble ni procédé à quelque modification du littoral que ce soit.

Ni la nouvelle, ni l'ancienne municipalité ne sont concernées, de quelque manière que ce soit, par les relations contractuelles de notre entreprise avec l'O.N.F.

**OUI**, nous avons du succès parce que nous offrons de petits moments de bonheur ; **NON**, nous ne laisserons pas les signataires de la pétition mensongère détruire un outil de travail quinquagénaire, d'autant que, conviés à une réunion sur site en présence de l'ONF, ils se sont bien gardés de se présenter.

Nous annonçons donc le dépôt d'une plainte pour dénonciation calomnieuse. Chacun doit prendre ses responsabilités.

Nous constatons aussi, qu'un groupe politique a considéré pouvoir, sans se renseigner, diffuser dans un tract, les mêmes informations erronées. Et nous disons STOP ! **Nous ne sommes pas le punching-ball d'hommes et femmes politiques**. Si vous avez besoin d'informations, venez nous voir, mais de grâce, laissez nos salariés, nos partenaires et la réputation patiemment construite de notre entreprise en dehors de vos joutes politiciennes.

Rudy NAINAN  
Gérant

RESTAURANT LE COLOMBO

Section la Coulée – 97118 SAINT-FRANCOIS

Tel : 0590884129 [nainan\\_rudy@hotmail.com](mailto:nainan_rudy@hotmail.com)

SARL au capital de 7 622.45 Euros – R.C. S 422 138 016 – Code A.P.E 5610.A